

DELEGUES REGIONAUX FNSA

13-11-2019

(10h-13h)

Compte-rendu de réunion

Introduction

En préambule, le président de la FNSA tient à remercier les délégués régionaux pour leur engagement et leur implication. Ce rassemblement vise à renforcer le lien entre les délégués régionaux et la FNSA. Il est insisté sur les contributions et les analyses des délégués régionaux qui alimentent les travaux au sein de la FNSA qui sont appréciées et encouragées.

Après ces propos introductifs, l'ordre du jour est abordé.

- **Retour sur le congrès FNSA 2019**

Le retour est globalement positif sur le congrès. Le plaisir de se retrouver entre professionnels est bien présent. Quelques bémols sont à noter :

- Qualité disparate de l'hôtellerie,
- La répartition sur plusieurs sites nuit aux échanges, à la convivialité

Afin d'améliorer notamment cela, la FNSA fera appel à un organisateur professionnel extérieur. Cela permettra notamment aux permanents de se consacrer aux adhérents.

Dans le cadre des points d'améliorations, quelques propositions sont faites :

- Intervenant extérieur en 2^e partie de l'AG (thématique Economique, Sociologie, Science...)
- Avoir une animation au cours de la soirée (magicien, ...)

Il est discuté d'augmenter le tarif de participation (10 ou 20%). Cela pourrait se justifier avec une offre améliorée.

Un focus est fait sur la participation de Yann Madeline, Fabrice Erval et Samantha Foulon à une journée technique du syndicat CS3D. C'est le syndicat représentatif du secteur d'activité, structuré à l'instar de la FNSA : Quelques groupes et plusieurs entreprises indépendantes. La sociologie des adhérents est plus jeune et plus féminine comparativement à la FNSA. En ce qui concerne les présentations officielles, le président du CS3D a été mitigé dans ses propos pour expliquer le futur commun CS3D/FNSA. Mis à part cela, les échanges avec les adhérents se

sont révélés positifs. Ces derniers sont conscients de la nécessité du rapprochement et y montrent un intérêt certain.

L'objectif est de faire du CS3D un syndicat à part entière de la FNSA, avec des aménagements bien entendu. Cela pourra être l'occasion de redéfinir le nom FNSA. Les réflexions en cours actuellement portent sur le volet cotisation notamment.

- **Feuille de route nationale de l'assainissement**

Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) a lancé une consultation vers les acteurs de l'assainissement pour établir une feuille de route nationale de l'Assainissement à la suite de la première séquence des assises de l'eau (voir ci-joint). Il s'agit de faire des propositions d'actions concrètes de court ou moyen terme sur des thématiques identifiées. Le SNEA a contribué et participe aux travaux. Il est proposé de porter en mains propres les contributions du SNEA. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux.

- **Charte de déontologie SNEA**

Un travail sur une proposition de charte de déontologie a été initié par Guy Eveilleau et Daniel Flamme en mai 2019. Néanmoins, après de nombreux échanges, les administrateurs valident ce travail mais que ce dernier doit s'inscrire dans une réflexion élargie pour faire monter en compétence les professionnels. Cela pose les questions de sa portée, son utilité, sa reconnaissance, son respect. Après discussion, il a été validé de travailler la charte ligne par ligne. Afin de lui donner une portée plus grande, les administrateurs réfléchissent à la possibilité de l'intégrer à QUALITASS, de la personnaliser. Le mot d'ordre est l'objectivation (définition : *action de rendre objectif, exprimer quelque chose, le réaliser, le définir*) de la démarche. Cela entraîne la réflexion commune sur la nécessité de faire évoluer QUALITASS. Le SNEA est bien placé pour être le chef de file pour refonder QUALITASS pour en faire un outil reconnu par l'ensemble des parties prenantes.

1. Actualités FNSA

a. Social

• Restructuration de la branche FNSA/3D

En ce qui concerne le rapprochement avec les 3D, plusieurs réunions ont eu lieu au cours du second semestre 2019 :

- 4 juin : premier RDV avec un avocat pour une consultation globale sur le rapprochement et ses conséquences,

- 11 juin : signature de la lettre d'intention de rapprochement des branches AMI et 3D, envoi à la DGT et diffusion d'une circulaire FNSA sur cette actualité, et réunion commune avec les partenaires sociaux des deux branches à la CS3D,

- 20 juin : réunion à la CS3D pour établir un premier tableau comparatif des CCN,

- 4 juillet : réunion avec l'avocat, les présidents de fédération/syndicat, les présidents de commission sociale et déléguées générales pour établir une trame de travail et de communication auprès des syndicats de salariés,

- 28 août : réunion avec l'avocat, Yann Madeline, Fabrice Erval et les deux déléguées générales pour préparer la CPPNI AMI du 16 septembre à laquelle est invité la branche 3D ainsi que l'avocat afin de présenter un protocole d'accord de méthode (Les secteurs d'activité concernés, les organisations patronales et salariales concernées, le lieu et les dates des réunions paritaires, les réunions préparatoires, l'indemnisation des participants, l'ordre de traitement des thèmes, la date de fin : accord ou PV de désaccord ? Accord unanime ou accord d'une partie des signataires actuels des deux conventions collectives),

- 17 septembre : rdv DGT pour leur faire part de l'avancée des deux branches sur le sujet du rapprochement et des potentielles perspectives (notion de cohérence des activités) et de la question sur les contrats courts. Quant à la FNSA et les 3D, les deux branches doivent valider un protocole de fonctionnement de la délégation patronale.

- 8 octobre et 2 décembre : réunions paritaires afin d'avancer sur la négociation et la finalisation des protocoles et règlements intérieurs de la commission paritaire interbranches.

- OPCO/AGEFOS PME (SF)

La liste des référents du dispositif HOPE et des animateurs AGEFOS par région sera transmise aux délégués régionaux. Les objectifs sont multiples : connaissance de nos métiers, de nos besoins de recrutements, de nos besoins de formation.

Pour illustrer les initiatives pour le recrutement, sont évoqués les dispositifs HOPE (liste des référents transmise aux DR) et [POEC](#) (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) dont l'entreprise MALEZIEUX a été la bénéficiaire. Avec le concours de l'AFPA, Pole Emploi et la région, le dispositif a permis de mettre en place une formation en alternance (400h). C'est une formation sur mesure pour former sur les métiers directement en entreprise. Les principales difficultés rencontrées sont les délais de gestion administratifs (18 mois pour un permis PL étranger) et la langue.

Il est évoqué de prendre cet exemple et réfléchir à la possibilité de le transposer au niveau national et sur le rôle de la branche professionnelle en matière de formation professionnelle et plus particulièrement sur la possibilité de s'investir dans la création de diplômes et de certifications propres à la branche.

b. Communication : Vidéos, Salon ANC

Les vidéos métiers sont en cours de tournage.

Assainissement (4 vidéos)

- **Chauffeur opérateur** : entreprise DETRE ASSAINISSEMENT (dans le nord)
- **Inspection télévisée** : entreprise IDETEC (région parisienne)
- **Hygiène immobilière** : entreprise MALEZIEUX (Région Grand Est)
- **Commercial/back office** : entreprise CIG (région parisienne).

Maintenance industrielle (2 vidéos)

- **opérateur maintenance** : En cours
- **opérateur nettoyage industriel** : Entreprise MALEZIEUX (Région Grand EST)

Un tournage sur **un métier avec un You tubeur** (1 vidéo) : en attente

Une **vidéo institutionnelle** sur tous les métiers : cette vidéo sera un combo des vidéos métiers

Les profils des salariés ont été choisis en fonction de leur savoir-faire et savoir-être et de leur implication dans leur métier. Afin d'avoir un discours qui porte le même message, le groupe de travail « Attractivité et valorisation » a suggéré **un nuage de mots (voir ci-joint)**. Cela a permis d'avoir un fil rouge dans chaque vidéo. Il faut souligner la personnalité de chacun des participants dans un exercice qui n'est pas naturel (La spontanéité est essentielle mais difficile à garder lorsque les prises s'additionnent). Le tournage se déroule sur une journée souvent rallongée. Mais l'équipe de tournage connaît son travail et dirige avec professionnalisme le/la salariée.

L'ensemble des vidéos sera finalisé avant la fin de l'année.

Nous pourrons ainsi les utiliser comme support pour nos actions de communication :

- Site internet
- Salons
- Réseaux sociaux
- Vers les interlocuteurs tels que POLE EMPLOI

c. Amiante

Concernant l'hygiène immobilière, les différentes réunions de travail ont permis de définir des modes opératoires validés dans le cadre du projet CARTO auquel nous sommes associés. Ils sont diffusés auprès des adhérents et partenaires (OPPBTBTP).

Toutefois, du fait du peu de chantiers test, il n'est pas possible de prétendre à une protection garantie des adhérents placés en dessous du seuil sanitaire de 5fbr/l. De plus, les travaux doivent être réalisés en S/S 4 avec ce que cela impose en termes de formation du personnel et de précautions obligatoires. Reste en suspens la question des interventions d'urgence pour lesquelles il est nécessaire de valider la possibilité de réaliser les travaux sans tenir compte du risque amiante, comme cela est défini dans le décret sur le Repérage Avant Travaux (RAT).

Pour le curage des réseaux horizontaux, le groupe de travail a permis d'aboutir à la réalisation de modes opératoires testés sur le terrain dont les résultats ne permettent pas aujourd'hui d'affirmer l'absence de risque. Ces modes opératoires, et l'utilisation de plaques empêchant l'émanation de brouillards « amiantés », permettent de se situer au « niveau 1 ». Cela

impliquerait l'application de la S/S4 dans les travaux ; les conséquences sont lourdes pour la profession.

La méconnaissance de la nature des réseaux dans lesquels la profession intervient en l'absence de diagnostic préalable est une vraie problématique. Les décrets de mise en application des RAT devraient permettre d'en savoir plus lorsqu'ils seront publiés (annoncé pour le 1^{er} Octobre 2020, rendu officiel par la parution d'un décret).

Par ailleurs, la FNSA est accompagnée positivement dans sa démarche par certaines CARSAT ainsi que par de grandes métropoles.

Le 19 septembre 2019, La FNSA a réuni les représentants des métropoles liées par une convention, les adhérents de la FNSA, les laboratoires d'analyses, la CRAMIF, la CARSAT Normandie et la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). L'objectif était de faire le point sur la situation actuelle. Le réseau collectif était au centre des discussions, car les collectivités vont être impactées en première ligne par l'arrêté du 1^{er} Octobre 2020 (obligation du RAT).

La FNCCR, sous pression de ses adhérents, s'implique de plus en plus sur le sujet. Une nouvelle réunion s'est déroulée le 18 octobre, la FNSA a insisté sur la légitimité des collectivités de porter la démarche. La FNCCR sera plus écoutée que la FNSA, s'adressant à ses adhérents dans l'optique de chantiers test. La convention signée avec la CRAMIF et la CARSAT Normandie, avec un mode opératoire et des paramètres pour obtenir des mesures d'empoussièrement et compiler des résultats, est une base de travail. Un travail pour mettre en place des **modes opératoires** sera nécessaire, avec les laboratoires d'analyses notamment, afin de prendre en compte les paramètres nécessaires pour harmoniser les chantiers tests et reproduire les données récoltées.

Afin de circonscrire la démarche, Laure SEMBLAT (FNCCR) pense faire entrer en jeu la DGT (Direction Générale du Travail), car cette dernière deviendra inévitablement **partie prenante**. Mais pour cela, il faut démontrer que les modes opératoires et l'ensemble des processus sont sous contrôle. (Définition de « **Processus métier** » : Ensemble d'activités organisées dans le temps produisant un résultat précis et mesurable). La maîtrise du processus est la porte d'entrée de la réflexion de la DGT.

La FNCCR va mettre en place un **groupe de travail** en y intégrant la FNSA avec l'objectif d'obtenir des modes opératoires reproductibles sur l'ensemble des chantiers test (14.01.2020). Il est précisé qu'il conviendra de **prendre en compte la globalité de l'opération (« toutes les phases de chantiers dans une journée »)**, en l'occurrence jusqu'au dépotage.

Devant l'ampleur des interrogations et travaux que cela implique, Laure SEMBLAT **souhaite prendre exemple sur le projet CARTO**. Dans cette optique, elle invitera Isabelle MONNERAIS (OPPBT) pour comprendre la mise en place et le fonctionnement de CARTO.

Au fil des échanges, les différentes problématiques se posent concernant :

- La formation (ampleur du personnel à former, formation adaptée, formateurs disponibles sur le marché)
- Le traitement des déchets (pendant, après)

- Les EPI/EPC (opérateur, camion, environnement)
- L'appel d'offre (à adapter)

Pour conclure, une rencontre est prévue le 21 novembre à l'OPPBT. LA FNSA est expressément invitée à participer. Le sujet est d'entrer dans la mécanique du projet CARTO. Le 14 Janvier, un groupe de travail se réunira à la FNCCR pour se pencher sur les modes opératoires afin de les harmoniser pour obtenir des résultats probants lors des chantiers tests.

d. Commission ANC

Echange local entre adhérents du SNEA et adhérents du SYNABA.

Faisant partie de la même fédération, il a été jugé utile de mettre à disposition des adhérents du SNEA la liste des adhérents du SYNABA, et vice-versa (volonté de transversalité) dans un premier temps, en cas de nécessité, et dans un deuxième temps, enrichir les échanges en participant à des réunions locales (SYNABA Sud-Ouest et Normandie ou PACA). La complémentarité pour d'éventuels appels d'offres pourrait être une solution.

Retour d'expérience sur la conception

Il est proposé de faire un retour d'expérience des vidangeurs vers le SYNABA concernant les interventions et les problèmes de conception. Dans un premier temps, cela peut prendre la forme d'un questionnaire vers les adhérents SNEA/région/systemes ANC afin de faire remonter les problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Actuellement, une proposition de loi a été rédigée par un sénateur de l'Oise (Jérôme Bascher) voulant rendre obligatoire la mise en conformité de l'ANC avant la vente d'un bien ou concomitamment (donc à la charge du vendeur). C'est une inversion de la responsabilité car actuellement, celle-ci repose sur l'acquéreur. Outre la discussion sur le fonds, la commission ANC réfléchit à interpeller le sénateur pour lui signifier la nécessité d'intégrer la vision des représentants d'intérêts, en l'occurrence la FNSA, pour avoir une vision complète des enjeux. Une réunion est prévue cette semaine pour mettre au point les arguments et demander une entrevue au sénateur.

2. L'action régionale

a. Rôle du délégué régional

- Représentation locale de la FNSA au sein des institutions

Dès qu'un événement lié à notre secteur d'activité est organisé sur votre territoire, il faut le faire remonter ou bien signaler votre participation (ex : charte ANC, Réunion mairie/communauté de commune... Cela participe à marquer l'existence d'un interlocuteur neutre en cas de la mise en place d'un dialogue (ex : concurrence déloyale, arnaque présumée). Alban Raimbault peut s'y rendre et/ou vous accompagner. Cela permet la fluidité de l'information et de faire remonter des signaux faibles, qui multiplié par un certain nombre de territoires permet de déceler une tendance.

- Faire remonter les actualités locales marquantes

Les actualités locales sont de même nature que celles nationales : actualité sociale (fermeture d'usine par exemple/ initiative d'une institution en matière d'emploi/...), sujets spécifiques tels que l'amiante, l'ANC, l'AC ou tout sujet qui vous semble pertinent. L'intérêt est de laisser trainer une oreille pour saisir les opportunités qui permettront à la FNSA d'être mieux identifiée comme partie prenante.

b. Animation régionale

- 1 évènement/Région/mandat
- Rassembler l'écosystème des acteurs (Institutions, Entreprises, Associations...), les adhérents et non-adhérents de nos secteurs d'activités.
- Calendrier prévisionnel
 1. 2020
 - a. 21 Janvier 2020 : Région EST
 - b. Avril 2020 : Région CENTRE OUEST
 - c. Juin 2020 : Région NORD
 - d. 2^e Semestre 2020 : Région SUD-OUEST
 2. 2021
 - a. Région SUD-EST
 - b. Région OUEST
 - c. Région CENTRE-EST

c. Organisation

- Logistique :
 1. Choix du programme (des thèmes propres au territoire accueillant)
 2. Choix des intervenants
 3. Choix du lieu
 4. Choix de l'animateur
 5. Choix du type de restauration
 6. Budget prévisionnel
- Rétroplanning :
 1. Save the date : 3 mois avant
 2. Invitation : 2 mois avant
 3. Rappel Invitation : 1 mois puis 2 semaines avant

3. Présentation de la journée Région EST

Bernard Nucci présente le déroulement de la journée FNSA à Metz (voir ci-joint). L'enjeu est de bénéficier de la notoriété d'un événement, en l'occurrence URBEST (salon des décideurs et techniciens de l'espace public). Notre événement est inscrit dans la communication du salon ce qui nous permet de bénéficier d'une bonne visibilité de notre événement.

Après les propos introductifs, la journée se divise en 2 parties. La première partie est consacrée à la maintenance industrielle (10h-12h) et la gestion patrimoniale des réseaux (13h30 – 15h30). Les thématiques sont liées au territoire. A chaque fois, il y a une table ronde avec 5 intervenants (Agence de l'eau, ASTEE, Clients, grandes métropoles...) et un animateur pour créer une dynamique. L'organisateur fera un mailing vers sa base de données pour relayer l'événement. De notre côté, un « save the date » et une invitation seront envoyés aux adhérents et non-adhérents, ainsi qu'aux parties prenantes identifiées par les délégués régionaux. La pause-déjeuner est un cocktail déjeunatoire pour favoriser les échanges. Le budget est de 4500€.

4. Questions diverses

Pas de questions diverses.

5. Agenda

La prochaine réunion se déroulera **Jeudi 2 Avril à 10h.**